

Motion

Pour la création d'un parking souterrain à la place du Château.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

A plusieurs reprises des projets de suppression des places de parc à la place du Château ont déjà été discutés dans ce Conseil. Ils n'ont jamais aboutis.

Quel est le constat que je fais aujourd'hui?

Nous avons un château restauré, une magnifique terrasse. Celle-ci est louée par la Commune au prix de Frs 3.-- le m²/an! Malgré cela elle est peu accessible au public, car l'utilisateur privilégie les repas à un accès plus large. Il devient difficile de boire seulement un café ou l'apéro.

La gendarmerie a depuis longtemps quitté le centre ville car partir toutes sirènes hurlantes au milieu de carrefours encombrés aux heures de pointe n'est pas pratique.

Plusieurs grandes villes ont enterrés leurs parkings et s'en trouvent très bien car des animations en surfaces ont pu voir le jour.

Je dois aussi constater que les rues St-Jean et Grand-rue malgré l'instauration d'une zone 30 ne fonctionne pas à satisfaction. En effet une zone 30 ne devrait pas comporter de passages piétons. Aujourd'hui ils sont encore tous là et trop nombreux ! Cela tient essentiellement au fait que les gens roulent encore trop vite et qu'il y a de trop nombreux mouvements sur les places de parcs existantes. La mise en place d'une zone piétonne au centre ville (rue du Collège etc.) selon le plan des circulations nécessite de créer des places ailleurs pour les commerces.

Quelles sont les pistes possibles?

La création au Nord de la ville d'un poste de police avec les brigades et les véhicules d'intervention. Le maintien au centre d'un poste de proximité, avec l'administratif et les policiers intervenant au centre ville à pied ou patrouillant en 2 roues. Le bus de signalisation n'a pas sa place au centre et je ne comprends pas que la police le garde ici alors qu'il pourrait très bien stationner aux espaces verts ou ailleurs!

Comment réaménager la place du château ?

Je propose de créer sous la place un parking souterrain avec entrée des voitures sur le côté Nord et sortie soit à la Grand-rue, soit et mieux, à la place des cases situées à la rue St-Jean. Le sous-sol de cette partie de la ville est constitué d'une colline de sable, matériaux assez stable et drainant. Par conséquent il serait même possible de créer deux niveaux. Une sortie piétonne située dans le sentier entre le château et le Manoir serait un atout supplémentaire. Sur la place elle même il serait possible de redonner celle-ci aux habitants et touristes en y aménageant plusieurs terrasses, des bancs, etc.

Avantages:

La création à cet endroit d'un parking permettra de laisser la possibilité aux citoyens d'accéder à l'administration facilement.

Cela permet :

- de supprimer quelques places à proximité qui n'auront plus leur raison d'être. -
- de libérer de l'espace sur la place Perdtemps et de créer des places pour les clients des magasins.

Avec la suppression en surface des places de Perdtemps il avait été prévu la création d'un petit parking souterrain d'environ 80 places destiné aux clients des commerçants. Dès lors ce dernier pourrait s'avérer superflu puisque plus loin des commerces. La situation idéale de ce parking permettra peut-être de revitaliser le commerce du quartier et de contrebalancer l'effet de La Combe. Le parking de la place du Château devrait être comme celui de Bel-Air un parking pour une rotation rapide et sans abonnements. Les personnes désirant un abonnement devrait comme aujourd'hui stationner à la Duche.

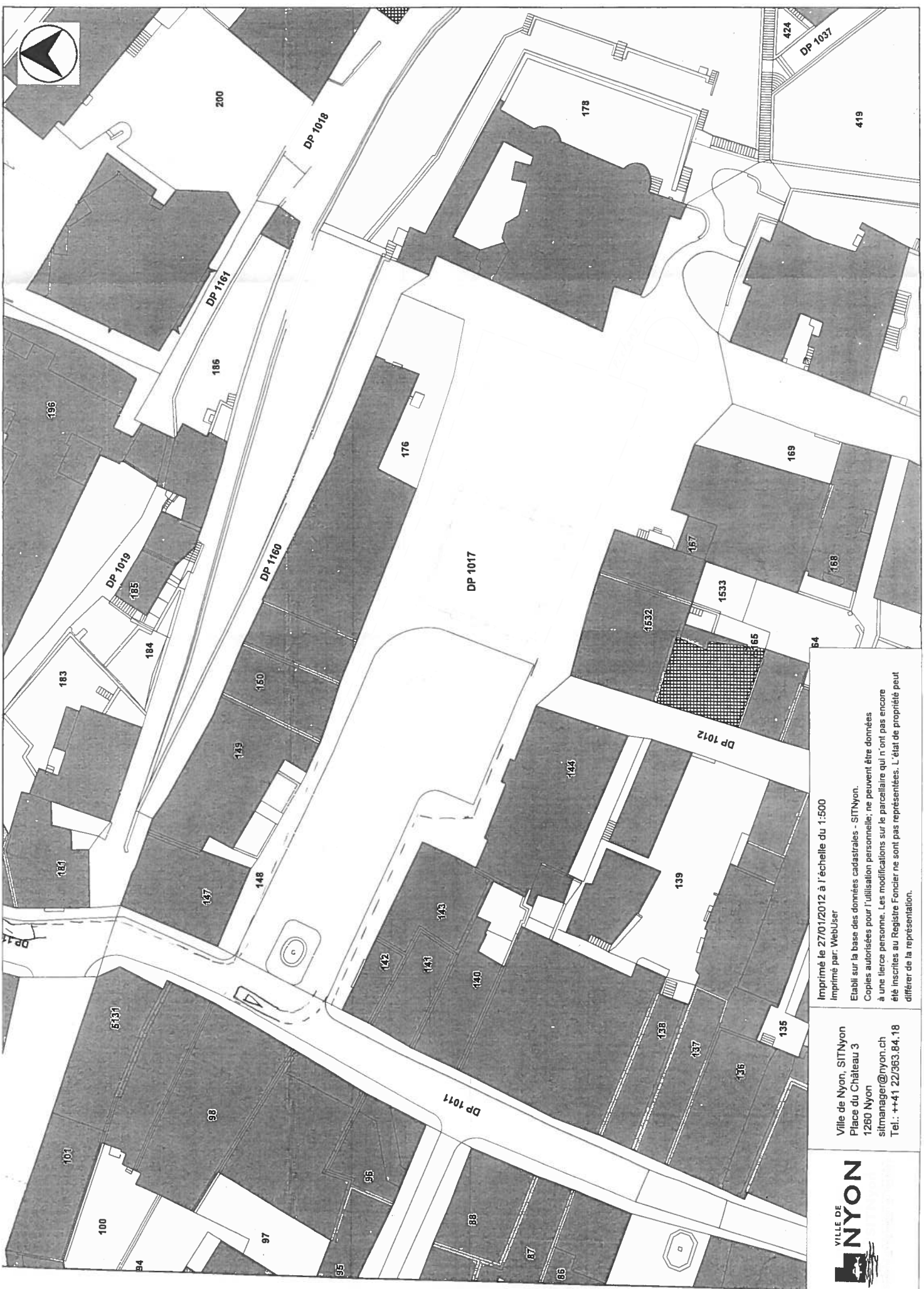
Conclusions:

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs les conseillers,

Je vous propose de prendre en considération cette motion et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Jacques HANHART



Imprimé le 27/01/2012 à l'échelle de 1:500
Imprimé par: WebUser
Établi sur la base des données cadastrales - SITNydon.
Copies autorisées pour l'utilisation personnelle, ne peuvent être données
à une tierce personne. Les modifications sur le plan cadastral qui n'ont pas encore
été inscrites au Registre Foncier ne sont pas représentées. L'état de propriété peut
différer de la représentation.

Ville de Nydon, SITNydon
Place du Château 3
1260 Nydon
sitmanage@nydon.ch
Tel.: ++41 22/363.84.18

